



# Spectacle et Communication

## Mission de concertation sur l'Intermittence

La Fédération **UNSA – Spectacle et Communication** a activement participé aux différents travaux de la Mission de concertation sur l'Intermittence qui s'est tenue de juillet à décembre 2014.

Pour l'UNSA, la question des intermittents du spectacle ne peut trouver de solution équilibrée et pérenne qu'en traitant parallèlement les problèmes d'emploi et d'assurance chômage.

Conformément aux promesses gouvernementales du début de l'année, le projet de Loi dit « Rebsamen » consacre son article 20 aux intermittents du spectacle et propose de sanctuariser l'existence des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage... ce qui aurait déjà la vertu d'évacuer le chantage rituel du MEDEF menaçant, à chaque négociation, de les supprimer purement et simplement.

De plus, la Loi « Rebsamen » donnerait compétence aux partenaires sociaux du spectacle et de l'audiovisuel de définir ensemble les règles d'indemnisation des annexes, dans le cadre d'une enveloppe financière déterminée par l'UNEDIC. On peut ainsi espérer des règles plus cohérentes et mieux adaptées aux réalités du monde du spectacle... sauf que, si l'UNEDIC venait à décider d'une enveloppe financière dérisoire, les négociateurs du spectacle n'auraient aucune marge de manœuvre et rien à négocier ! Les risques de nouvelles « crises » des intermittents ne sont donc pas écartés.

Parallèlement, dans la continuité des travaux de la Mission de concertation, le gouvernement a décidé de mettre en place une « conférence sur l'emploi dans le spectacle » qui débutera en octobre 2015. Un fonds de soutien à l'emploi culturel doit être créé avec l'objectif d'encourager le développement de l'emploi permanent et d'inverser la tendance au fractionnement des activités et des contrats des intermittents.

D'ores et déjà, l'UNSA a été auditionnée par le chargé de mission pour l'organisation de cette conférence et a formulé des propositions concrètes pour développer l'emploi des artistes et des techniciens.

*libres ensemble*

21 rue Jules Ferry - 93177 Bagnolet Cedex - [www.spectcom-unsa.org](http://www.spectcom-unsa.org)  
Tél : 01 48 18 88 25 - Fax : 01 48 18 88 91 - Email : [spect@unsa.org](mailto:spect@unsa.org)



# Quel avenir pour le service public de l'audiovisuel ?

## L'exemple de Radio-France

Radio France traverse une crise sociale qui s'est manifestée par une grève de 28 jours à l'issue de laquelle un médiateur a été nommé, en la personne de M. Dominique-Jean Chertier, Sa mission s'achève et, malgré la qualité de sa prestation, il est à craindre que la Maison Ronde ne replonge bientôt dans une période tumultueuse.

Cette crise a deux principaux facteurs : le désengagement de l'Etat dans l'audiovisuel public et une équipe de direction délégitimée, incarnée par le président Gallet, beaucoup moins regardant à la dépense quand il s'agit de son bureau ou de son conseiller. Dans le budget de Radio France, la ressource publique sera inférieure en 2017 par rapport à ce qu'elle était en 2012. Comme toute la production est réalisée en interne, le budget est constitué à 60% par la masse salariale. Le montant de cette dernière est donc bloqué et son évolution mécanique (salaires et cotisations) doit être compensée par une réduction des effectifs, cela même alors que Radio France est censée développer de nouvelles activités : une vingtaine de webradios et une nouvelle radio locale à Lyon. Plus de 200 emplois ont déjà été redéployés ces dernières années et, en conséquence, la charge de travail a sérieusement augmenté, cela devient intenable.

De plus, la Maison de la Radio est en chantier depuis 10 ans et il faudra encore au moins 4 ans pour que l'ensemble du bâtiment soit remis aux normes. Cela provoque beaucoup de nuisances acoustiques, de nombreux déménagements qui déstabilisent les équipes et des dérives financières qui aggravent la situation.

Notre jeune section syndicale UNSA, représentative depuis février 2014, déploie beaucoup d'énergie pour soutenir l'ensemble des salariés : techniciens, administratifs, producteurs, animateurs, journalistes, musiciens, artistes interprètes... Nous participons activement à la négociation de l'accord de substitution à la Convention collective de l'Audiovisuel Public (dénoncée en 2009 !).

Nous nous battons quotidiennement afin d'obtenir des garanties sur le volume et la qualité de la production, les moyens pour le reportage, le maintien des orchestres. Mais nous sommes confrontés à une direction zélée dans sa recherche d'économies de fonctionnement, sans ambition forte pour assurer la pérennité de nos missions de service public, si importantes pour la culture et l'information.

...et sur l'autre rive de la Seine, avec la désignation récente d'une pure gestionnaire à la tête de France-Télévisions et aussi dans un contexte de restriction budgétaire, l'avenir de nos camarades de la télévision publique s'annonce également bien sombre !